

Les médecins de famille de plus en plus accessibles pour les citoyens de l'Abitibi-Témiscamingue

Rouyn-Noranda, le 23 mars 2018 – Les plus récentes données démontrent une amélioration constante de l'accessibilité à un médecin de famille en Abitibi-Témiscamingue. En date du 31 décembre 2017, ce sont maintenant plus de 81 % des citoyens de la région qui ont maintenant accès à un médecin de famille alors que cette donnée était de 67 % en 2014.

« L'amélioration de l'accessibilité passe, entre autres, par le recrutement et la rétention des omnipraticiens. En 2014, 177 médecins de famille pratiquaient en région alors que ce nombre était de 215 en 2017. Il s'agit d'un ajout net de 38 médecins, compte tenu des départs de la région et des retraites. Pour l'année 2017 et pour l'année 2018, le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue s'est vu accorder un total de 32 postes en médecine de famille, dont seulement huit demeurent à combler », mentionne docteure Annie Léger, directrice des services professionnels et de l'enseignement universitaire.

Moins de visites à l'urgence

La hausse du nombre de citoyens ayant accès à un médecin de famille a une incidence directe sur la fréquentation des urgences de l'Abitibi-Témiscamingue. Depuis 2014-2015, le volume total de visites aux urgences de l'Abitibi-Témiscamingue a diminué de 9,5 %, comparativement à une augmentation de 0,5 % pour la province. Pour la même période, le volume de visites des cas classés P4 et P5 (soit les cas moins urgents ou non urgents) a diminué de 9,6 % comparativement à 3,5 % en province.

« Le CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue tient à rappeler que pour ces cas, des alternatives sont disponibles. Les citoyens étant inscrits auprès du médecin de famille peuvent bien sûr contacter leur clinique. Les lignes Info-Santé et Info-Social sont aussi accessibles, tout comme les pharmacies communautaires. À cet égard, les pharmaciens exercent depuis juin 2015 de nouvelles activités professionnelles dont le prolongement de l'ordonnance d'un médecin et la prescription de médicaments pour certaines conditions mineures », ajoute docteure Léger.

Afin de rappeler ces différentes alternatives, le CISSS a développé des affiches et dépliants permettant aux citoyens de bien connaître les services qui sont disponibles aux quatre coins de la région. Toutes les options y sont clairement identifiées. Ces outils sont disponibles dans les cliniques médicales de la région, les pharmacies communautaires, etc.

Les outils mentionnent également les façons de s'inscrire au guichet d'accès à un médecin de famille. Différents moyens sont disponibles pour s'inscrire, dont l'utilisation du site Internet du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue (<http://www.cisss-at.gouv.qc.ca/>) en sélectionnant l'onglet « Guichet d'accès à un médecin de famille – Inscrivez-vous ».

En cliquant sur le lien, l'utilisateur est directement conduit sur le Guichet d'accès pour la clientèle sans médecin de famille. Des coordonnées téléphoniques par secteur de la région sont également disponibles.

- 30 -

Source : *Renée Labonne*
Direction des ressources humaines, des
communications et des affaires juridiques
819 825-5858, poste 2509